



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

manuels et fournitures

Question écrite n° 68348

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet des programmes scolaires. Il semblerait que de nombreux élèves aient commencé l'année scolaire sans manuel en raison des retards du ministère de l'éducation nationale dans l'élaboration des nouveaux programmes scolaires. Ainsi, en français, en sciences économiques de première et en philosophie pour les terminales, les nouveaux programmes n'ont été publiés qu'au Bulletin officiel de l'éducation nationale mi-juillet alors qu'un délai de quatorze mois est, selon un décret, obligatoire. Le Syndicat national de l'édition (SNE) s'est lui-même élevé contre la responsabilité qui lui a été attribuée ainsi, à tort. Les enseignants n'ont donc pu prendre connaissance des manuels avant la rentrée scolaire. Par ailleurs, il semblerait que les élèves de seconde, bénéficiant cette année d'un nouveau programme d'histoire-géographie, repasseraient l'an prochain, à la suite d'un moratoire pour les programmes de première et de terminale, sur d'anciens programmes. Il lui demande de bien vouloir lui expliquer quelle est la politique du ministère en matière de programmes d'enseignement scolaire et s'il compte mettre fin aux incohérences dont souffrent les élèves et les enseignants, ce qui porte un immense préjudice au système scolaire en général.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68348

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6137